

Nature de l'acte : 1-4

DÉC-2022/91 – Achat et pose de 2 analyseurs colorimétriques pour le contrôle des baignades aquatiques

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Vu l'offre reçue,

DÉCIDE :

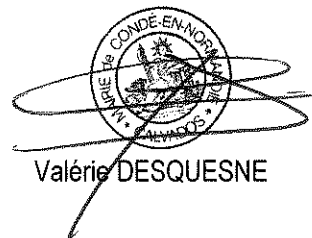
De procéder à l'achat et la pose de 2 analyseurs colorimétriques pour le contrôle des baignades du centre aquatique, auprès de la société SWAN, PA de la Bièvre Dauphine, 38140 APPRIEU, pour la somme de 12 096,96 € TTC.

Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Décide d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Conseil Municipal et d'en rendre compte au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 7 novembre 2022.

LE MAIRE



Valérie DESQUESNE